

LE DRAPEAU DE CHARETTE



Le 2 décembre, jour anniversaire de la bataille de Loigny, un service solennel a été célébré à la mémoire du général de Charette, dans la cathédrale de Nantes, sa ville natale.

Après le service, le comte de Gonidec, a réuni les zouaves pontificaux à l'Hôtel de Bretagne. Et en présence de plus de cent d'entre eux, le marquis de Charette a remis officiellement le drapeau à l'officier commandant, le comte de Gonidec, mort depuis, en lui faisant connaître les dernières volontés de son père.

“ Vous avez lu le testament de mon père, vous avez lu les paroles inscrites sur les murs de la chapelle de la Basse-Motte, vous comprenez, mon cher commandant, que j'ai tous droits à considérer le drapeau qui a été donné à mon père, comme un héritage doublement sacré. ”

Il disait souvent : le difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître. A mon fils, Tony, je lègue le drapeau du Sacré-Coeur, mon plus précieux trésor ; le drapeau sera précieusement conservé, en tant que faire se pourra, dans la chapelle de la Basse-Motte ; ou sera mis à l'église de Loigny, où il a vécu quelques heures glorieuses pour la France, et où il a reçu le baptême du sang, jusqu'au jour où le commandant du régiment viendrait le réclamer pour le conduire de nouveau à l'honneur ”.

Je crois que le drapeau sera vraiment bien gardé près de lui ; en me le léguant il croyait le quitter, ainsi, il ne le quittera plus.
